

Formation « Les alternatives aux désherbages chimiques »

L'utilisation généralisée des pesticides a entraîné des pollutions diffuse dans notre environnement. Différentes lois vont vers leurs arrêts progressifs. Cependant des techniques alternatives inondent le marché et leurs utilités et efficacités sont toutefois critiquables si elles ne sont pas optimisées. Cette formation permettra aux stagiaires de connaître un large éventail de possibilités et de pouvoir les appliquer sur son champ d'action.



3 jours,
soit 21h00



500€ HT,
par journée



8 stagiaires,
maximum



Lieu à définir

<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>À l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les techniques alternatives aux désherbages chimiques. • Concevoir, aménager des espaces verts, parcs et jardins avec le minimum de désherbage.
<p>Public & pré-requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agents techniques et responsables espaces verts de collectivité. • Aménageurs, concepteurs de parcs et jardins. • Ouvriers du paysage. • Prérequis : Avoir une bonne sensibilisation aux dangers des produits phytosanitaires.
<p>Programme détaillé par ½ journée</p>	<p>Jour 1 : Réglementation et aménagements limitant le désherbage.</p> <p>MATIN : 09H00-12H30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel réglementaire, sanitaire. • Le matériel de désherbage alternatif. <p>APRÈS-MIDI : 13H30-17H30</p> <p>Les principes d'aménagements en limitant le désherbage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les voiries (matériaux, couches de finitions...). • Les massifs (vivaces, arbustifs, autres...). • Les gazons. • L'équilibre au jardin. <p>Jour 2 : Les techniques alternatives et visite sur cas concret.</p> <p>MATIN : 09H00-12H30</p> <p>Quelles techniques alternatives pour l'entretien ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des voiries. • Des massifs. • Des gazons.

	<p>APRÈS-MIDI : 13H30 -17H30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite avec cas concret de site exemplaire. • Découverte d'aménagements avec désherbage limité. • Essai de techniques alternatives. <p>Jour 3 : Exercice sur cas réel et expertise.</p> <p>MATIN : 09H00-12H30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercice sur cas concret en binôme. • Réaliser un aménagement avec un minimum de désherbage. • Établir un tableau d'entretien avec le matériel adapté. <p>APRÈS-MIDI : 13H30 -17H30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise des exercices du matin. • Analyses, critiques et pistes d'améliorations.
<p><i>Méthodes et supports pédagogiques utilisés</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervenant alternera la découverte de techniques, de matériels et de cas concrets exemplaires. • Un exercice qui mettra le stagiaire en situation avec l'accompagnement et l'expertise du formateur. • À l'issue de cet exercice le stagiaire aura réalisé un plan d'aménagement réel sur une des zones d'intervention.
<p><i>Modalités d'encadrement et d'évaluation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille d'émargement : les stagiaires émergeront par demi-journée. • Attestation de formation remise aux stagiaires ayant suivi la formation avec assiduité. • Une évaluation écrite sur l'atteinte des objectifs sera réalisée par les participants en fin de formation. • La réussite du plan d'aménagement validera les acquis de formation.
<p><i>Le formateur</i></p>	<p style="text-align: center;">FRÉDÉRIC SÉGRETIN</p> <p>Frédéric a pu appliquer les méthodes alternatives lorsqu'il était responsable du service des espaces verts de Brétignolles sur Mer. La commune se privant de pesticides en 2011, il a su anticiper la législation par la connaissance et l'optimisation de techniques alternatives. La nature n'aime pas les vides, il faut les combler avec des plantes acceptables !</p>